



Ifremer

Objet :
Demande d'avis DDAM29 en date
du 29 janvier 2009 sur campagne
expérimentale de *Laminaria*
hyperborea
Nos Réf : 09-001

Monsieur le Directeur Départemental
des Affaires Maritimes du Finistère

29107 QUIMPER CEDEX

Lorient, le 02 février 2009

Dossier suivi à Ifremer – Centre de Brest par Martial LAURANS et Yvon MORIZUR.

Monsieur le Directeur,

Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Station de Lorient
8, rue François Toullec
56100 Lorient
France

téléphone 33 (0)2 97 87 38 00
télécopie 33 (0)2 97 87 38 01
<http://www.ifremer.fr>

La campagne annuelle de récolte de *Laminaria hyperborea* sur le littoral finistérien contient une phase expérimentale entre le 1^{er} janvier et le 14 avril 2009. L'avis d'Ifremer est sollicité sur les tonnages et les zones de récolte proposées par le CRPM de Bretagne :

La campagne 2008 de pêche de *Laminaria hyperborea* a impliqué 8 navires depuis l'Île de Batz jusque l'archipel de Molène. La production globale au 5 décembre 2008 s'élève à 11300 tonnes contre 9300 tonnes en 2007, soit une augmentation de 20%. Comme les années précédentes, la période de production se situe en début d'année (jusque la fin avril), puis en automne. Cette pêcherie gérée selon un système de quota par zone suivant une règle de rotation, avait en 2008 un droit à produire de 22000 tonnes. La zone de Molène est la plus exploitée avec près de 7350 tonnes récoltées. Le quota de cette zone ainsi que celui de la zone du Conquet ont été atteints. Concernant les autres zones exploitées (Tableau 1), la récolte est inférieure aux quotas alloués.

Le suivi de la campagne 2008 s'avère de qualité du fait de l'implication des pêcheurs dans le rendu des fiches de pêche et de l'étroite collaboration avec les usines. Seules quelques fiches de pêche sont incomplètes avec une absence d'information concernant la zone de production. Il est important de souligner à nouveau que l'ensemble des données devant être renseignées est primordial pour la bonne gestion et le suivi de cette pêcherie. Dans la situation actuelle, rien ne s'oppose au suivi de cette exploitation pour l'année 2009.

Afin d'avoir une année de référence pour le début du suivi des quotas, l'année 2007 semble satisfaisante. En effet, à partir de cette année, tous les exploitants ont rendu de manière quasi exhaustive leurs fiches de pêches, permettant ainsi de bien renseigner la production par zone et secteur. De plus, en 2007 la production est le double de l'année 2006, ce qui traduit une forte évolution de cette exploitation. Ainsi, en prenant 2007 comme année initiale d'un cycle de production de cinq ans, il est possible de faire un bilan en début de chaque campagne des quotas restant à partir de la production connue par zone (Tableau 1). Sur cette base, les quotas de deux secteurs sont atteints (Tableau 2). Ces deux secteurs sont donc fermés jusqu'au début du prochain cycle, soit 2012. Pour le reste des secteurs, les quotas encore disponibles

(Tableau 3) permettent de proposer les mêmes quantités que 2008 par zones (Tableau 4). Pour la zone de Lanildut et Batz, le quota est redistribué afin que tous les secteurs soit accessibles. Cette disposition permet d'avoir une zone exploitable selon les conditions météo. Pour la zone de Molène, le quota est légèrement augmenté, il contient compte des fortes potentialités de la zone (Tableau 3).

L'Ifremer émet donc un avis favorable à l'ouverture de la campagne expérimentale sur la proposition de quotas de pêche 2009 par zone (Tableau 4).

**Responsable du Département Ifremer
Sciences et Technologies Halieutiques (STH)**

Copie : Mission Parc Marin d'Iroise

Tableau 1 : Production cumulée en tonne sur la période 2007-2008

Zone	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
1:Le Conquet	657	904	0	0	0
2:Lanildut	150	582	50	6	0
3:Plouguerneau	39	888	512	1567	332
4:Kerlouan	0	297	0	0	0
5:Molène	101	2969	2435	3106	5341
6:Batz	127	16	28	277	547

Tableau 2 : Quotas disponibles en tonne par zone pour la période 2009-2011.

Zone	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
1:Le Conquet	atteint	2846	1545	2880	12105
2:Lanildut	2280	-87	4885	7929	6180
3:Plouguerneau	592	-588	2593	5843	7498
4:Kerlouan	4000	3703	4000	4000	4000
5:Molène	8096	1718	32762	25229	atteint
6:Batz	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé

Tableau 3 : Quotas alloués en tonne par zone pour un cycle de 5 ans.

Zone	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5
1:Le Conquet	210	3750	1545	2880	12105
2:Lanildut	2430	495	4935	7935	6180
3:Plouguerneau	630	300	3105	7410	7830
4:Kerlouan	4000	4000	4000	4000	4000
5:Molène	8197	4687	35197	28335	2197
6:Batz	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé	Non estimé

Tableau 4 : Quotas alloués en tonne par zone pour la campagne 2009.

Zone	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4	Secteur 5	Total
1:Le Conquet	Fermé	Fermé	500	500	500	1500
2:Lanildut	1000	1000	500	250	250	3000
3:Plouguerneau	1000	500	500	1000	1000	4000
4:Kerlouan	500	1000	500	500	500	3000
5:Molène	1500	500	3000	3000	fermé	8000
6:Batz	250	700	250	750	550	2500
7:Audierne	150	150	150	150	150	750
8: Le Guilvinec	150	150	150	150	150	750